

▶ LIVRET D'ACCUEIL

Handicap



*Vous Vous permettre d'acquérir les compétences
Clés du monde de demain*



SOMMAIRE

01.	Synthèse accessibilité	3
02.	Notre intension	3
01.	Référent Handicap	4
02.	Etapes à suivre	5
a.	Que faire si vous êtes en situation de handicap pour suivre votre formation ?	5
b.	Vous êtes en situation de handicap non reconnu	5
03.	Passage des titres et des certifications	6
04.	Délais à respecter	6
05.	Le réseau	6
06.	Les différents types de handicap	7

01. Synthèse accessibilité

L'ensemble des services suivants sont accessibles pour tous nos sites de formation :

- Salles de formation
- Sanitaires
- Salle de pause repas
- Parking : place de parking handicapé disponible

02. Notre intension

Convaincus que la formation est l'un des meilleurs vecteurs pour l'accès et le maintien dans l'emploi, et l'évolution des carrières, Addon School met tout en œuvre pour rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. C'est pourquoi, nous nous formons régulièrement pour vous amener les meilleures réponses.

Différents cas de figure peuvent vous concerner.

Dans tous les cas, **la première étape c'est de nous signaler votre situation** à travers nos questionnaires de positionnement, ou en contactant directement notre Référent Handicap.

01. Référent Handicap

Notre référent handicap est Thomas FESQ, vous pouvez le contacter directement par mail ou demander à l'accueil pour être mis en relation. Il vous accompagnera pour mettre en place les adaptations nécessaires si vous vous trouvez en situation de handicap.

Référent
Handicap

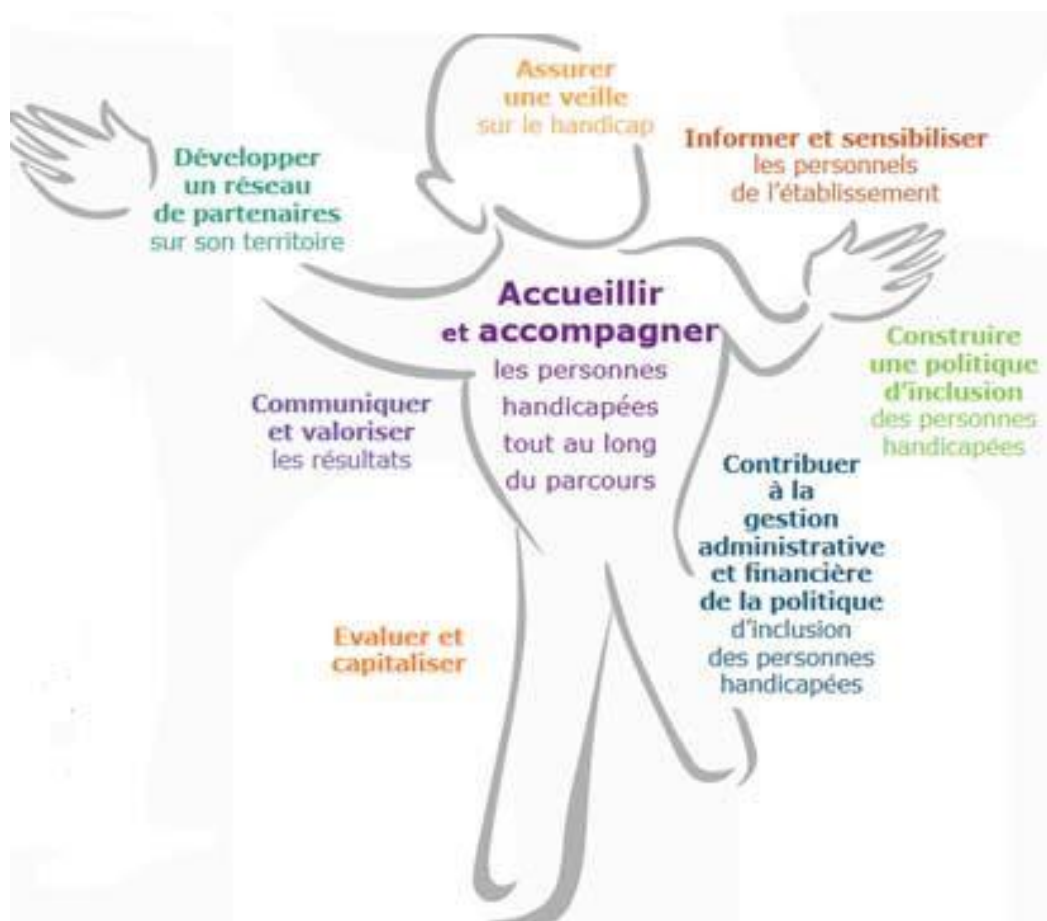
Thomas FESQ

thomas.fesq@addon-school.fr

05 82 95 59 34



Ses missions



02. Etapes à suivre

Signalez-vous votre situation le plus tôt possible !
Plus nous anticipons et plus les adaptations seront efficaces

a. Que faire si vous êtes en situation de handicap pour suivre votre formation ?

Vous connaissez déjà les adaptations nécessaires pour vous assurer le bon suivi de la formation et vous disposez des ressources (humaines ou matérielles)

► Votre interlocuteur s'assure de mettre en place les adaptations que vous nous aurez proposées dès lors que c'est possible

Vous ne connaissez pas les adaptations nécessaires pour vous assurer le bon suivi de la formation.

► Nous trouvons une solution ensemble ou vous orientons vers des interlocuteurs pertinents du réseau Handicap qui pourront réaliser un audit et vous donner un plan d'adaptation. Vous pourrez étudier les modalités d'accès aux ressources qui vous sont nécessaires pour cette adaptation.

► Lorsque c'est de son ressort, Addon School se chargera de financer et de mettre en œuvre ces adaptations, dans le cas contraire, nous vous orienterons vers les structures vous permettant de le faire.

b. Vous êtes en situation de handicap non reconnu

Signalez-le-nous tout de même.

Nous avons peut-être des solutions déjà connues, ou possible à mettre en œuvre simplement.

Nous pourrions également vous orienter vers les bons interlocuteurs afin de vous permettre de commencer vos démarches de reconnaissance.

03. Passage des titres et des certifications

Lorsque votre formation est certifiante ou débouche sur un titre. Si vous souhaitez un 1/3 temps et/ou une adaptation de l'épreuve, pensez à transmettre les justificatifs concernant votre situation en amont afin que nous réalisons les démarches nécessaires.

04. Délais à respecter

Attention, certaines démarches peuvent être longues (recherche de financement spécifique, adaptation de support, commande de matériel, mise à disposition d'une aide humaine...)

Anticipez un maximum vos démarches, surtout si vous souhaitez participer à une formation pour laquelle les dates sont déjà fixées.

05. Le réseau

Pour vous accompagner, de nombreux acteurs sont à votre écoute :

- [AGEFIPH](#)
- [CAP EMPLOI 31](#)
- [MDPH 31](#)
- [RHF](#) (Ressource Handicap Formation)

06. Les différents types de handicap

- **Handicap visuel :**

Myopie, presbytie, strabisme, rétinite, daltonisme... Le handicap visuel a de nombreuses origines (congénitale, due à une maladie ou un accident). Il se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.

- **Handicap cognitif et le handicap mental :**

On parle de handicap cognitif pour des personnes souffrant de troubles de l'attention ou de la perception tels que les personnes souffrant de dyslexie ou dyspraxie.

Trisomie 21, autisme ou encore traumatisme crânien, la déficience intellectuelle se traduit par une difficulté à comprendre et une limitation de la rapidité des fonctions mentales.

- **Handicap auditif :**

Acouphène ou surdité légère à profonde, la perte auditive totale est rare et la plupart des déficients auditifs possèdent des restes auditifs. Elle se caractérise par une difficulté, voire une impossibilité à percevoir et localiser les sons et la parole.

- **Handicap psychique :**

Névrose, TOC (1), phobies, addictions, dépression, ces différents troubles se caractérisent par un déficit relationnel, ou des difficultés de concentration.

- **Maladies invalidantes :**

Hypertension, insuffisance cardiaque, diabète, allergie, eczéma, cancer, épilepsie... Les maladies invalidantes entraînent une restriction d'activité (motrice, quantité de travail à accomplir, durée de l'intensité pour le réaliser).

- **Handicap moteur :**

Lombalgie, TMS (2), rhumatisme, malformation, paralysie, AVC (3) ... Les personnes handicapées moteur rencontrent des difficultés à se déplacer, conserver ou changer de position, effectuer certains gestes et parfois des difficultés à oraliser.

*Source agefiph.fr



ADDON SCHOOL

174 Chemin de Ramelet Moundi

31170 TOURNEFEUILLE

SIRET : 898 470 547 00016 - RCS Toulouse

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

76 31 10561 31 auprès du préfet de la région Occitanie

www.addon-school.fr